

## Fiche atelier

### Atelier accessibilité alimentaire

## Comment permettre à tous un accès à une alimentation saine et durable ?

*Ce document détaille les éléments de diagnostic présentés lors de l'atelier « Accessibilité alimentaire », atelier de co-construction du plan d'action du Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CC ARC).*

## L'ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE EN FRANCE

### Définition

L'Insécurité alimentaire (autrement appelée précarité alimentaire) peut être définie comme :

- L'impossibilité ou la peur de ne pas avoir accès à tout moment à une alimentation suffisante, saine et nutritive<sup>1</sup> (FAO)
- Une situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation **suffisante et de qualité, durable**, dans le respect de ses **préférences alimentaires** et de ses **besoins nutritionnels**, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri (le labo de l'ESS)<sup>2</sup>

Il existe beaucoup d'incertitude sur les chiffres, mais on estime que :

- **12 %** des adultes vivant dans des ménages se trouvent en situation d'insécurité alimentaire
- En 2018, **1 français sur 5** n'arrive pas à se procurer une alimentation saine et équilibrée pour assurer 3 repas par jour. C'est une personne sur deux pour les personnes avec un revenu mensuel net du foyer inférieur à 1200 euros.

Plus que les chiffres exacts, les ordres de grandeurs sont déjà très informatifs et montrent que la précarité alimentaire touche des millions de personnes en France. De plus, ces chiffres sont antérieurs à 2020. La crise du coronavirus a entraîné une baisse de revenus pour une partie de la population, et la situation inflationniste que nous connaissons en ce moment diminue le pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, les chiffres sont certainement sous-estimés par rapport à la situation actuelle.

La **précarité est une situation globale**, les dimensions de la précarité (emploi, énergétique, logement, etc.) sont interreliées et ne doivent pas être considérées de façon cloisonnée.

### Cause de l'insécurité alimentaire

L'accessibilité alimentaire est multidimensionnelle :

- **Economique** - elle est liée au pouvoir d'achat des ménages, lui-même résultant de la combinaison des effets des niveaux des revenus des ménages et des prix à la consommation. Les choix alimentaires sont contraints par les budgets des ménages et ne relèvent pas que d'une question d'éducation et de responsabilité personnelle. Avec un programme économétrique prenant en compte le prix moyen des aliments, leur

---

<sup>1</sup> Lutte contre la précarité alimentaire : de quoi parle-t-on ?, Agence nouvelle des solidarités actives, 2021

<sup>2</sup> Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou.te.s à une alimentation de qualité, Le labo de l'ESS, 2021

composition nutritionnelle et les besoins nutritionnels d'une personne adulte, il est démontré qu'en dessous du seuil de 3,85 euros par jour, il est impossible de garantir une alimentation adéquate d'un point de vue nutritionnel<sup>3</sup>

- **Pratique** – il faut être en capacité de se rendre dans un point de vente d'aliments sains et de qualité. Les freins peuvent donc venir :
  - o Du lieu de vie et de l'offre alimentaire en présence, que ce soit en termes de proximité, de densité et de diversité de lieux de distribution (GMS, épiceries et superettes, marchés de pleins vents, AMAP, livraison à domicile, etc.) et de qualité des produits alimentaires (local, bio, Label Rouge, Commerce équitable, Haute Valeur Environnementale, etc.)
  - o De la condition physique des personnes, leur mobilité, leur temps disponible
- **Sociale et culturelle** – il s'agit d'être en capacité d'avoir accès à une alimentation en accord avec ses valeurs, traditions et pratiques
- **Citoyenne** – elle dépend d'un accès à une bonne connaissance du système alimentaire, de la capacité de s'organiser collectivement et de participer à toute initiative citoyenne liée à l'alimentation



## Conséquences de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire entraîne des conséquences physiques et psychiques :

- Carences nutritionnelles
- Obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires
- Perte d'autonomie dans la façon de s'alimenter
- Perte d'estime

---

<sup>3</sup> [Nutrition, santé et pauvreté, Nicole Darmon, DRAAPS Occitanie, 2020](#)

## L'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE

L'aide alimentaire telle que nous la connaissons aujourd'hui s'est structurée dans les années 1980. En 1988, la loi dite « loi Coluche » permet aux donateur-riche-s des associations de lutte contre la pauvreté de bénéficier d'une réduction d'impôt.

En 2010, la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche formalise une définition de l'aide alimentaire : « L'aide alimentaire a pour objet la fourniture de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies. Cette aide est apportée tant par l'Union européenne que par l'État ou toute autre personne morale ».

En 2016, la loi Garot acte le lien entre aide alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire en obligeant les supermarchés de plus de 400 m<sup>2</sup> à créer un partenariat avec une association d'aide alimentaire afin de lui céder ses invendus alimentaires.

L'aide alimentaire devait être une réponse conjoncturelle mais est aujourd'hui devenu une solution structurelle de lutte contre la précarité alimentaire.

Entre 4 et 5,5 millions de personnes bénéficient de l'aide alimentaire en France.

Les principales sources de denrées distribuées proviennent :

- Du Fonds européens d'aide aux plus démunis (distribution via des appels d'offres gérés pour le compte de l'État par FranceAgriMer)
- Des dons de denrées des enseignes de la grande distribution et des agriculteur-riche-s (dons bénéficiant d'une défiscalisation)
- De la récupération et valorisation d'invendus
- De collectes auprès des particuliers
- De production associative
- D'achats sur fonds propres ou via des subventions

### Limites de l'aide alimentaire

On observe depuis quelques années une remise en cause des pratiques de l'aide alimentaire, qui porte sur :

- L'insatisfactions concernant la qualité gustative, nutritionnelle et la fraîcheur des produits distribués
- Les conditions de distribution parfois difficiles, la restriction dans le choix des aliments
- La logique d'assistance des personnes en situation de précarité alimentaire
- Le manque de coordination à l'échelle nationale et territoriale des acteurs de l'aide alimentaire

## L'ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE A LA CC ARC

### Situation sur le territoire

L'accessibilité alimentaire est un nouveau champ de travail pour la CC ARC. Il n'existe pas de diagnostic portant sur cette question. Cependant, plusieurs indicateurs territoriaux vont dans le sens des éléments présentés ci-dessus. Premièrement, les indicateurs territoriaux tels que la part des foyers fiscaux imposés ou le nombre de commerces de proximité par commune, tous deux hétérogènes sur le territoire, laissent à penser que le travail sur l'accessibilité alimentaire doit concerner l'ensemble du territoire. Certaines communes, et notamment le Teil, présentent un grand

nombre d'habitants qui ont des revenus bas, ce qui laisse à penser que le principal facteur limitant l'accès à une alimentation de qualité est le facteur économique. Certaines communes rurales, présentant souvent une population globalement plus âgée et donc moins mobile, sont celles où les commerces de proximité sont les moins nombreux, laissant penser que le travail devra porter prioritairement sur l'accessibilité physique à une alimentation de qualité.

L'enquête sur les habitudes alimentaire des habitants du territoire, réalisée en 2021, montre que les produits locaux et bio sont délaissés par les consommateurs majoritairement pour leur prix élevé, mais aussi par la difficulté à trouver ces produits sur le territoire. Beaucoup d'habitants du territoire identifie par ailleurs la sensibilisation à une alimentation de qualité comme un enjeu pour le PAT.

On retrouve donc, à travers ce cadrage territorial, l'importance et la nécessité de travailler sur les différentes composantes de l'accessibilité alimentaire citées ci-dessus (économique, physique, culturelle et citoyenne).

## Les acteurs de l'accessibilité alimentaire

Les principaux acteurs de l'aide alimentaires sont le Secours Populaire Français, présent au Teil et à Cruas, ainsi que la Croix Rouge, Le Terreau (entreprise d'insertion de maraîchage, qui distribue une partie de sa production sous forme de paniers solidaire et fournit des légumes déclassés au Secours Populaire) et ADRA à Alba-la-Romaine.

D'autres acteurs du territoire accompagnent les personnes en situation de précarité :

- Les CCAS (Le Teil, Rochemaure, Saint-Bauzile, Saint-Lager-Bressac, Saint-Vincent-de-Barrès)
- La Mission Locale Ardèche
- ActiviTeil (entreprise à but d'emploi)
- Rebond (entreprise à but d'emploi)
- Le centre socio-culturel du Teil

La CC ARC souhaite, dans le cadre de son PAT, développer les liens avec l'ensemble de ces structures afin d'avoir une vision d'ensemble de ce qui est déjà fait en termes d'accessibilité alimentaire sur le territoire, et de proposer des actions en cohérence avec ces différentes structures, le travail qu'elles mènent déjà et leurs besoins et projets.